



## Si le parent ne vient pas chercher son enfant pendant vacances

-----  
Par Biquette 38

Madame, monsieur,

Le papa doit prendre mon fils (15 ans) pendant la moitié des vacances scolaires selon le jugement (garde libre le reste du temps). Pour les prochaines vacances, je n'ai pas de nouvelles de lui. Que faire s'il ne donne pas signe et qu'il ne vient pas chercher son fils ? En sachant qu'il y a des tensions entre les deux et que mon fils ne veut plus le voir (il est passé devant le juge il y a un an, nous attendons le jugement)...

Dans l'attente de votre retour.

Cordialement